POUR L'INSCRIPTION EN DEUXIEME et TROISIEME ANNEE : Deuxième appel à inscriptions

Etape 2 : Payement des frais d'inscription et complément du dossier
POUR L'INSCRIPTION EN DEUXIEME ET TROISIEME ANNEE :

Les étudiants inscrits en première année et en deuxième année au cours de l'année universitaire 2024-2025 sont invités à soumettre un rapport d'avancement et le PV du Comité de thèse, signés par les membres du Comité, pour pouvoir s'inscrire en **2ème** et **3ème** année de thèse (articles 18-19 de l'arrêté 47-2013).

Les étudiants ayant une cotutelle ou sous contrat de recherche seront traités en priorité pour délais impartis.
Les documents à fournir sont:
- DEMANDE D'INSCRIPTION AU DOCTORAT
- PV DU COMITE DE THESE

Date limite de dépôt de dossier d'inscription : 15 décembre 2025